

Organisation du milieu scolaire

Maternelles

Pendant le pré-Congrès, les camarades présentes ont orienté leur travail vers trois directions :

1^o) Etude des nombreux documents apportés ou envoyés par les camarades. Ces documents étaient de 3 ordres :

— des schématisations de situations mathématiques dans différentes sections nous ont permis de réfléchir à nouveau à l'orientation donnée à la méthode naturelle du calcul par l'introduction des mathématiques modernes dans notre vision. Notre travail, à l'Ecole maternelle, devient ainsi une initiation au raisonnement logique par l'approche d'un certain nombre de notions mathématiques issues de situations concrètes vécues par la classe et rapportées par les enfants ou leurs correspondants,

— des séries de peintures et travaux d'expression artistique nous montrèrent l'évolution de quelques enfants dans ce domaine,

— des monographies d'enfants renfermant des travaux d'expression graphi-

que et d'initiation à la lecture par la méthode naturelle, le tout resitué et commenté par la maîtresse, nous permirent de confronter nos façons de faire.

2^o) Durant une demi-journée, la commission maternelle a travaillé avec celle des Méthodes naturelles. Nous avons choisi comme thème de rencontre : la méthode naturelle de lecture. Les échanges furent riches et le souhait d'un travail en commun fut exprimé. Il fut alors décidé de tenter — jusqu'à Pâques 69 — de faire paraître un bulletin de travail commun aux deux commissions.

3^o) Installation, à partir de ces documents, du stand des Maternelles au Congrès.

Pendant le Congrès, peu de temps fut consacré aux Maternelles. Est-ce mal quand on songe à tout ce que nous avons retiré des séances plénières ou de synthèse? Citons, en particulier, pour nous, celles sur les mathématiques et l'expression corporelle.

Nous avons cependant eu une séance en commission (hélas ! dans de mauvaises conditions matérielles, pour lesquelles je prie les collègues présentes

de bien vouloir m'excuser). Nous y avons abordé le problème du contrôle à l'Ecole Maternelle avec :

— le rôle des plans de travail aux ateliers,

— les brevets et les divers systèmes « d'accrochage » visibles pour les enfants,

— le problème de la constitution de dossiers d'enfants tels que ceux préconisés par Madeleine Porquet lors de la séance plénière sur la personnalité. Nous avons décidé de garder les travaux de quelques enfants — de niveaux différents — dans chaque classe, dès le début de l'année scolaire. Chacune essaiera de regrouper ces documents sur dépliants avec explications de l'institutrice sur l'enfant lui-même, son comportement, son état de santé, ses goûts, ses progrès et ses reculs, etc., avec, si possible, quelques photos.

Nous pourrions avoir, dans chaque série, quelques exemplaires de ces travaux classés chronologiquement :

- crayonnages libres,
- travaux d'écriture,
- textes libres racontés à la maîtresse,
- peintures, crayons, feutres, etc.,
- lettres aux correspondants,
- peut-être quelques représentations mathématiques.

Il nous semble difficile d'isoler chaque méthode naturelle. L'enfant se construit dans l'interdépendance de toutes ses expériences, qu'elles soient parlées, écrites, dessinées ou dansées, individuelles ou permises par la vie de la collectivité-classe.

A côté de l'établissement de ces monographies, nous vous proposons, dès maintenant, deux pistes de recherche :

1) Poursuite de nos expériences en mathématique. Je rappelle que toute camarade maternelle peut s'inscrire sur un cahier de roulement auprès de *Danièle Gervilliers*, 15, rue des Cumines, 10 - Troyes.

2) Lancement d'une recherche sur l'expression corporelle. Pensons à la séance de synthèse du Congrès menée par Bambi Jugie et Le Bohec, lisons le prochain numéro du bulletin des Maternelles, inscrivons-nous sur un cahier de roulement auprès de *Claudine Capoul* 86, rue Paul Camelle, 33 - Bordeaux-Bastide.

En conclusion, n'hésitez pas à m'écrire vos déceptions, quant au Congrès, vos projets, vos souhaits, vos questions.

Claudine CAPOUL
86, rue Paul-Camelle
33-Bordeaux-Bastide

Cours élémentaires

Nous allons essayer de travailler sur plusieurs plans et nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.

Un projet de collection *SBTJ* a été lancé. Chaque numéro réunirait sur un thème des textes d'enfants et des textes d'auteurs adaptés soit au CP début CE, soit au CE1-CE2.

Il s'agit maintenant de dépouiller les journaux scolaires d'une part, les œuvres d'écrivains d'autre part pour alimenter le fichier *SBTJ*.

De toutes façons, il faut, tant dans les textes d'auteurs que dans les textes d'enfants, dépasser le banal, la simple narration pour arriver au texte personnel.

Adresser les textes à *Michèle Delvallée*, 108, av. Carnot, 78 - Sartrouville.

Comme il avait été prévu, des camarades ont assuré la liaison avec d'autres commissions.

J. Debiève, avec la commission math.,
M. Le Guillou, avec la commission contrôle et connaissance de l'enfant,
Ch. Colomb, avec la commission observation libre.

H. Gente, avec la commission Art Enfantin.

Elles feront part de ce qu'elles en ont tiré pour notre commission CE à la responsable nationale. Celle-ci le transmettra à tous les inscrits de la commission.

Des cahiers de roulement sur l'observation libre vont être lancés.

Ce thème a fait l'objet de discussions en commission. Quelques lignes directrices ont été dégagées.

L'observation libre ne se limite pas aux sciences naturelles. On peut en faire en histoire, géographie, math...

La première règle est d'accueillir tout ce que l'enfant apporte.

En observant, les enfants feront des comparaisons auxquelles nous adultes, nous n'aurions pas pensé.

Souvent, après l'observation, viennent les expériences.

Au Congrès, une réunion de commission très largement suivie a eu lieu sur le thème du contrôle.

Contrôle et connaissance de l'enfant, ces deux aspects étant liés, nous avons pris la résolution de constituer des dossiers d'enfants, de nous y mettre tout de suite en ce 3^e trimestre afin de débroussailler les premiers problèmes. L'idéal, bien sûr, serait de pouvoir suivre tous nos enfants ainsi. Dans nos classes nombreuses, ce n'est guère possible, aussi avons-nous décidé de constituer par classe trois dossiers contenant tout ce qu'il est possible de garder : textes, dessins, découvertes,

réalisations mathématiques... Il faudrait en même temps pouvoir comparer l'évolution de l'enfant à l'évolution du groupe.

Ce travail doit déboucher sur un dossier pédagogique.

Nous avons démarré des dossiers pédagogiques. Certains sont en voie de réalisation : « Comment j'utilise BTJ et la documentation au CE », et « Le texte libre ».

D'autres sont en projet : un sur les math, un sur le journal scolaire.

Adresser les documents à L. Marin, 9, rue Adrien-Lejeune, 93 - Bagnolet.

Nous allons essayer d'organiser le travail de la façon la plus serrée possible en trouvant un responsable CE-BTJ par département.

Nous avons abordé le problème des journaux scolaires, celui de la pauvreté de leurs textes ou de leur illustration. Un dossier pédagogique est prévu à ce sujet. Il faut se pencher avec les enfants sur les problèmes de mise en page.

Les journaux scolaires qui ont été apportés au Congrès seront triés. Deux camarades s'en sont chargés. Peut-être pourrions-nous constituer un dossier de belles pages.

Bandes : Une nouvelle série de bandes « Je sais faire » se prépare. Tout un ensemble de bandes recettes de cuisine est déjà passé au contrôle. Mais il ne faut pas se limiter aux recettes de cuisine. On peut réaliser des bandes « Je sais faire » à propos de quantité d'autres activités. Une circulaire a été lancée à ce propos. Ces bandes doivent plutôt que programmer un travail d'une façon définitive, inciter à la recherche libre, ouvrir des pistes comme les BTJ et même pour certaines être

utilisées a posteriori après une observation libre par exemple. Il faut donc proposer des bandes nouvelles afin d'en avoir le plus grand éventail possible.

S'adresser à *Simone Pellissier*, Vénérieu par St-Hilaire de Brens - 38.

Il y a là du travail pour tous.
Bon courage.

MICHÈLE DELVALLÉE
108, Av. Carnot
78 - Sartrouville

BT Junior

Cette année encore, la Commission était CE-BTJ au Congrès de Pau.

Nous avons donc travaillé sur les deux plans, ce qui n'a pas été toujours facile, les deux commissions s'enrichissant l'une et l'autre chaque année. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à Michèle Delvallée, de me remplacer à la tête de la Commission CE. Nous pensons que cette réorganisation donnera satisfaction à tous.

J'en reviens donc à la Commission BTJ.

Nous avons constaté que beaucoup de projets étaient prévus, que la bonne volonté des camarades était immense. Mais notre commission n'est pas assez structurée. Il me reste donc à le faire afin que pas une parcelle de travail ne se perde. Nous sommes tous trop occupés pour nous permettre le gaspillage de nos forces.

Toutefois, au pré-Congrès, nous avons pu : arrêter le planning de l'année. Il peut être soumis à changement, un camarade pouvant être fatigué ou gêné dans la recherche de documents.

Voici le planning :

sept. : la bécasse

oct. : bibliothèque pour enfants

nov. : en classe de neige

déc. : histoire de la bicyclette

janv. : le castor (ou le guignol lyonnais)

févr. : routes de montagnes

mars : le pigeon

avril : les maraîchers

mai : les PTT

juin : la tortue

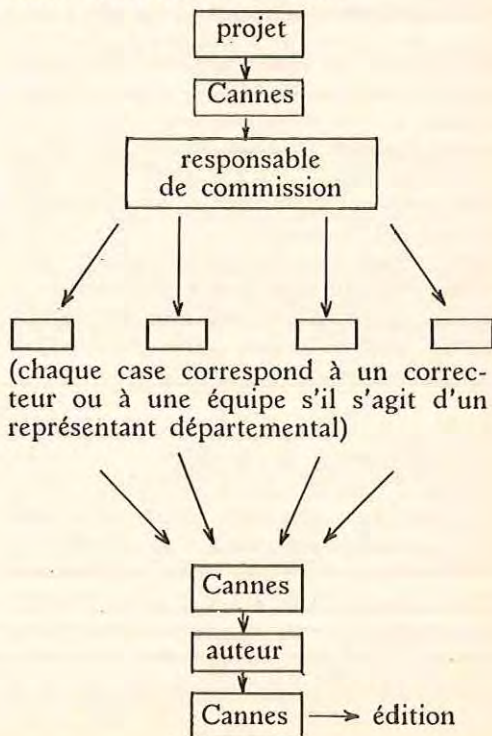
Nous avons également :

a) examiné les titres promis,

b) discuté de détails particuliers pour chaque dossier,

c) inscrit de nouveaux projets et complété ceux qui sont prévus.

Nous nous sommes réunis avec les commissions BT et BT2. Après observation des plannings, nous avons discuté de l'organisation de la correction. En voici le schéma :



Je profite de ce compte rendu pour faire appel à tous les départements afin qu'ils désignent un camarade qui pourrait être le correspondant de la Commission *BTJ* (en même temps d'ailleurs que de la commission CE). Les départements n° 81, 89, 38, 78, 42, 86, 93, 71, 80, 40, 54 ont déjà répondu. Que les autres se décident vite.

Ce correspondant :

- participerait aux corrections des projets avec une équipe départementale pratiquant en CP-CE,
- provoquerait la réalisation de nouveaux projets. Il a été établi une fiche technique que je peux fournir à tous les intéressés.
- s'occuperait de faire des abonnements à notre revue auprès de ses camarades du groupe, auprès des autres maîtres, auprès des élèves.

Qu'est-ce, en fin d'année, de faire passer une petite feuille dans les familles :

« Vos enfants se sont servis des *BTJ* pour travailler. Ils s'y sont beaucoup intéressés. Désirez-vous les abonner pour l'année prochaine ? »

Vous donnez à la fin le moyen que vous choisissez pour les abonner.

Vous n'aurez qu'une réponse favorable ? Faites vite le calcul. Vous verrez que ce petit travail sera efficace.

A Pau, nous avons également discuté de l'utilisation de la *BTJ*.

Renée Dupuys, de la Charente, avait apporté un panneau nous montrant son organisation dans ce domaine. (Ce panneau, affiché dans le stand, a beaucoup intéressé). Nous avons décidé de participer à la réalisation d'un dossier pédagogique pour la documentation au CE. Et c'est ce qui nous a amenés à définir ce qu'était pour nous

la *BTJ* : ce ne doit pas être une brochure étant un début et une fin en soi. Si l'enfant ouvre la *BTJ* pour réaliser un exposé, n'utilise qu'elle et que maître et élève pensent que l'acquisition est suffisante quand la *BTJ* est refermée, nous négligeons tout le côté enrichissant de la pédagogie Freinet, le tâtonnement expérimental.

A tous ceux qui entreprennent une *BTJ*, nous disons donc : la *BTJ* doit être un complément sérieux d'information, d'illustration pour son travail personnel. Elle ne doit pas être une documentation fermée, une information définitive, mais un tremplin qui incite l'enfant à chercher davantage, à poursuivre sa quête.

Elle doit laisser les questions en suspens, inciter l'enfant à se renseigner plus encore.

Il faudrait que *BTJ* reflète un travail effectif d'une classe (même si ce travail est étalé sur plusieurs années scolaires) et que la synthèse se fasse naturellement par la mise en place des divers aspects envisagés. Il faut faire simple : qu'est-ce que cela veut dire ? Il faut des phrases courtes et claires : attention à la syntaxe plus qu'au vocabulaire. On peut employer un mot difficile : il est souhaitable alors de faire précéder le mot de son explication.

Ex. : plutôt que : *Les Indiens portent des mocassins : ce sont des chaussures.*

Dites plutôt : *Les Indiens portent des chaussures en peau qu'on appelle des mocassins.*

Le jeune enfant s'arrête et interroge dès qu'il bute sur le mot sans se demander si l'explication est après.

Avec les *BTJ* à sujet scientifique, il s'agit de développer le sens de l'observation, d'initier l'enfant à la recherche, non de rester au stade de l'anec-

dote. Ne jamais oublier que simple est différent de simpliste.

Evitez les sujets trop techniques. En parlant d'une usine par exemple, il est peut-être préférable de s'étendre sur les problèmes humains (difficultés de la vie des ouvriers) plutôt que sur le fonctionnement de toutes les machines.

Vous avez sûrement d'autres idées sur le sujet. Ecrivez-nous pour nous les signaler.

En participant ainsi à nos travaux, vous aiderez grandement à l'amélioration de notre revue et au rendement que nous en attendons en tous domaines.

Jacqueline JUBARD
36 - Ardentes

Classes de transition

La Commission des classes de transition s'est réunie aux Journées d'études et au Congrès. Celle des classes pratiques s'est réunie à part (animateur Marquié, 66 - St-Paul de Fenouillet).

Aux journées d'études la commission a prévu son calendrier de travail pour l'année 1968-69. Les camarades se sont réparti la tâche de rédacteur du Bulletin. L'idée de suspendre cette publication n'a pas été retenue, mais nous demanderons une participation plus évidente des lecteurs-coopérateurs.

Le bulletin n° 21 est prêt à l'édition (parution le 15 mai).

Mise en préparation, sous la responsabilité de Paulhiès (La Prendie, 82 - Carmaux), d'un dossier pédagogique : « Disciplines d'éveil » pour lequel nous vous demandons des documents frais et vivants.

En une autre séance la commission a étudié la nécessité du bulletin scolaire individuel, l'insertion du contrôle des enfants de CT à l'intérieur des coutumes des CES (livrets scolaires, tableaux d'honneur, distribution des prix, etc.)

Le Congrès a défini la qualité d'un contrôle étroitement lié aux activités et inutile en tant que contrôle formel. Mais comment éviter de se mettre en situation fautive à l'intérieur d'un établissement? Peut-on apporter une technique de contrôle qui désamorce les techniques traditionnelles sans les remplacer?

La Commission a également soulevé le problème du passage des élèves de Classe de Transition dans d'autres classes. Nécessité de dossiers, notes, rapports, ou bien passage direct par entente cordiale et pédagogique des maîtres entre eux (voir expérience faite dans le Gers).

Dans les deux séances précitées, aucun accord de conclusion, mais les participants se livreront à des expériences. Dernière séance : les maîtres ayant demandé une information sur les mathématiques modernes, la commission s'est séparée très tôt après une introduction ébauchée, pour assister à la séance de synthèse générale sur les mathématiques vivantes.

Le bulletin 21 et *L'Educateur* vont parler plus en détail de ce qui est évoqué ci-dessus et nous attendons des documents de nos camarades.

Merci à ceux et celles qui ont apporté des documents à notre stand.

BARRIER
8, rue d'Hermanville
14 - Caen

Le responsable de la Commission des Classes de transition est à présent, Lampert, CES, 25 - Beaume-les-Lanes.

Classes pratiques

Peu de monde à la commission des Classes Pratiques. Quatre camarades seulement ont participé aux travaux pendant les Journées d'Etudes. Nous étions un peu plus nombreux durant le Congrès (une dizaine environ), ce qui constitue, paraît-il, un record pour la Commission.

Notre objectif principal en cette première année sera de regrouper le plus grand nombre possible de camarades travaillant dans des Classes Pratiques afin de constituer une commission solide autonome qui essaiera de résoudre les problèmes particuliers à ces classes (emploi du temps, travaux d'atelier et information professionnelle, expression libre avec des élèves de 15 ou 16 ans dégoûtés de l'école...) et qui pourra travailler à la mise au point des outils dont nous aurions besoin : *BT* d'information sur les métiers, bandes programmées pour l'enseignement ménager ou le travail en atelier, *SBT*, etc.)

Les difficultés seront grandes : nous avons pu le constater déjà. D'un département à l'autre et parfois à l'intérieur d'un même département le recrutement, l'organisation, les débouchés de nos classes sont très différents. Les problèmes qui se posent à chaque maître ne sont pas les mêmes suivant que sa classe est mixte ou non, qu'elle est urbaine ou rurale, qu'il est chargé plus particulièrement de l'enseignement général, du travail en atelier ou de l'enseignement ménager.

Nous avons lancé un premier cahier de roulement (les camarades qui voudraient le recevoir pourront m'écrire).

D'autre part la Commission a décidé de participer plus activement à la rédaction du Bulletin des Classes de Transition dans lequel 6 à 8 pages lui seront réservées. Nous pourrions par la suite envisager la création d'un bulletin spécial et la parution d'un dossier « Classes Pratiques ».

Yvan MARQUIE
CEG

66 - St-Paul de Fenouillet